

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le vingt deux mai deux mille vingt cinq à 20 heures 00, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Murat, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

Étaient présents :

Didier ACHALME, Claire ANDRIEUX-JANNETTA, Djuwan ARMANDET, André BOUARD, Georges CEYTRE, Gilles CHABRIER, Claude CHANUT, Magali CRAUSER, Bernard DELOSTAL, Denis DELPIROU, Franck DE MAGALHAES, Xavier FOURNAL, Danielle GOMONT, Éric JOB, Pierre JUILLARD, Jean-François LANDES, Philippe LEBERICHEL, Danièle MAJOREL, Michel MARSAL, Thierry MATHIEU, Daniel MEISSONNIER, Jean-Pierre PENOT, Colette PONCHET-PASSEMARD, Michel PORTENEUVE, Gérard POUDETOUX, Marie-Pierre RIGAL, Félix ROCHE, Pierrick ROCHE, Claire TEISSEDE, Nadia TERREN, Josette TOUZET, Marie-Claire TUFFERY, Roland VERNET, Éric VIALA, Roland VIDAL

Étaient absents excusés :

Gilles AMAT, Karine BATIFOULIER, Vivien BATIFOULIER, Bernadette BEAUFORT-MICHEL, Daniel BERTHEOL, Frédérique BUCHON, Lucette CHAUVEL, Agnès CREGUT, Jennifer DEVEZE, Christian DONIOL, Fabienne FARRADECHE, David GENEIX, Robert JOUVE, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Luc LESCURE, Bernard PAGENEL, Jean-Paul REBOUL, Danielle ROLLAND, Jean RONGIER, Philippe ROSSEEL, Philippe SARANT, Christophe SOULIER, André TRONCHE, Alain VAN SIMMERTIER, Jean Louis VERDIER

Pouvoirs :

Jennifer DEVEZE pouvoir à Éric VIALA, Christian DONIOL pouvoir à Daniel MEISSONNIER, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME pouvoir à Magali CRAUSER, Bernard PAGENEL pouvoir à Éric JOB, Jean-Paul REBOUL pouvoir à Danielle GOMONT, Philippe ROSSEEL pouvoir à Didier ACHALME, Philippe SARANT pouvoir à Gilles CHABRIER

Date et affichage de la convocation : 15 mai 2025

Secrétaire de séance : Djuwan ARMANDET

Membres en exercice : 60

Présents : 35 – Pouvoirs : 7 – Votants : 42

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Objet : Sollicitation d'une subvention au titre du Fonds Vert pour le financement des actions de Hautes Terres Communauté inscrites dans le plan climat-air-énergie territorial est-Cantal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la création du Fonds Vert pour le financement des investissements des collectivités territoriales dans des projets de transition écologique à l'échelle locale ;

Considérant que le Fonds Vert finance directement, pour l'année 2025, les actions inscrites dans les plans climat-air-énergie territoriaux adoptés par les intercommunalités ;

Considérant que le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) est un document stratégique et opérationnel permettant de planifier une politique de transition énergétique, sur une durée de six ans, avec un plan d'actions opérationnelles dans les champs de la réduction des consommations énergétiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables, etc. ;

Considérant que Hautes Terres Communauté et Saint-Flour Communauté ont validé un projet de PCAET à l'échelle du schéma de cohérence territoriale de l'est-Cantal, porté par le syndicat des territoires de l'est-Cantal (SYTEC) ;

Considérant que Hautes Terres Communauté et Saint-Flour Communauté ont transféré la compétence élaboration du PCAET au SYTEC ;

Considérant le PCAET Est-Cantal adopté par le comité syndical du SYTEC en date du 27 juin 2024 ;

Vu la délibération de Hautes Terres Communauté n°2024-CC-135 en date du 4 juillet 2024 adoptant le PCAET Est-Cantal ;

Considérant que les opérations de Hautes Terres Communauté en cohérence avec les fiches actions du PCAET est-Cantal qui pourraient bénéficier d'une subvention au titre du Fonds Vert 2025 sont les suivantes :

Action 2025	Sous action	N° action PCAET	Action PCAET	Montant HT
Développer les mobilités alternatives à la voiture	Lien CITIZ	Fiche 10	Développer l'autopartage	7 000 €
	Action de sensibilisations vélo	Fiche 11 a	Organiser les mobilités douces	12 000 €
	Équipements stationnement	Fiche 11 a	Organiser les mobilités douces	60 000 €
	Observation – éco-compteurs	Fiche 11 a	Organiser les mobilités douces	30 000 €
	Barrières Lioran	Fiche 11 a	Organiser les mobilités douces	20 000 €
	Sécurisation des traversées de RN122	Fiche 11 a	Organiser les mobilités douces	27 000 €
	Borne de recharge de VTT à assistance électrique	Fiche 13	Développement de bornes de recharge pour véhicules électriques	25 000 €
Optimiser les équipements liés à la gestion de l'eau et de l'assainissement	Schéma directeur complémentaire	Fiche 21	Préserver la ressource en eau et les milieux, inciter à la réduction de la consommation de la ressource et la récupération des eaux	150 000 €
	Restructuration de la partie assainissement de l'abattoir	Fiche 19	Encourager les pratiques agricoles en concourant à atténuer le changement climatique et à adapter les exploitations	600 000 €
Se doter d'équipements pour un gestion exemplaire des compétences de la collectivité	Borne de recharge de véhicule	Fiche 39	Exemplarité des collectivités	6 000 €
	Équipement mesure	Fiche 6	Sobriété et autoconsommation énergétique dans les bâtiments tertiaires	15 000 €
	Mise en place GTB	Fiche 6	Sobriété et autoconsommation énergétique dans les bâtiments tertiaires	8 000 €
	Réseau de chaleur du Lioran étude faisabilité	Fiche 39	Exemplarité des collectivité	35 000 €
	Véhicule entretien 4 saisons	Fiche 14	Diversifier l'offre touristique pour s'adapter au changement climatique	300 000 €
	Modernisation des équipements (benne cartons)	Fiche 18	Prévenir la production de déchets et en garantir un traitement optimisé	10 000 €
Soutenir la transition des sites et équipements touristiques	Audit technique de la voie ferrée	Fiche 14	Diversifier l'offre touristique pour s'adapter au changement climatique	25 000 €
	Pédalorails	Fiche 14	Diversifier l'offre touristique pour s'adapter au changement climatique	110 000 €
	Développement 4 saisons du site de Prat de Bouc	Fiche 14	Diversifier l'offre touristique pour s'adapter au changement climatique	30 000 €
			TOTAL	1 470 000 €

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 12 mai 2025 ;

**Le Conseil communautaire,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

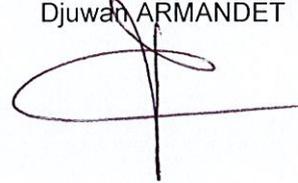
- **DE SOLLICITER** une subvention au titre du Fonds Vert auprès de l'État d'un montant de 206 000 € en vue de financer les actions opérationnelles de Hautes Terres Communauté inscrites dans le PCAET est-Cantal telles que présentées dans le tableau ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération ;
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an
Pour copie conforme

Le Président,
Didier ACHALME



Le Secrétaire de séance
Djuwan ARMANDET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.